



ID: 040-214002099-20230821-DM2023_62-C0

DÉCISION DU MAIRE

DM n° 2023-62

Objet: Marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation d'aménagements (bâtiments, aires de jeux, voiries, réseaux divers et aménagements paysagers) de l'îlot n°3 de l'éco-quartier des 3 Fontaines.

LE MAIRE D'ONDRES

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020 l'autorisant, en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, à prendre des décisions de la compétence du conseil municipal,

VU la Décision du Maire n° 2019-26 du 26 septembre 2019, attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'ilot n°3 de l'éco-quartier des 3 Fontaines, à l'équipe de maîtrise d'œuvre WEYLAND Myriam (mandataire), architecte urbaniste, Alain CHARRIER, architecte urbaniste, SARL TROUILLOT-HERMEL, paysagiste et INGEROP, Conseil et Ingénierie, bureau études TCE/VRD.

VU la Décision du Maire n°2021-30 en date 29 juillet 2021, approuvant l'avenant 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation d'aménagement de l'îlot 3 de l'éco-quartier des 3 Fontaines, validant la suppression du co-traitant Alain CHARRIER et les modifications du programme,

VU l'erreur matérielle commise lors de la rédaction de cet avenant, n'intégrant pas les missions ESQUISSE et AVP déjà réalisées et initialement prévues dans le tableau de répartition des rémunérations de l'équipe de maîtrise d'œuvre,

Considérant qu'il y a lieu de régulariser cette erreur matérielle par la rédaction d'un nouvel avenant afin d'ajuster le montant des sommes engagées dans le cadre de ce marché,

DÉCIDE

ARTICLE 1.

L'avenant n°7 intégrant les missions ESQUISSE et AVP au tableau de répartition des missions par co-traitants, d'un montant total de 14 311,66 €HT, soit 17 173,99 € TTC est approuvé.



Envoyé en préfecture le 21/08/2023 Reçu en préfecture le 21/08/2023

Publié le 21/08/2023

ID: 040-214002099-20230821-DM2023_62-CC

ARTICLE 2.

Mme le Maire est chargée du contrôle et du suivi de cette décision.

ARTICLE 3.

La présente décision peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site www.telerecours.fr, par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal

Fait à ONDRES, le 21 août 2023





ID: 040-214002099-20230821-DM2023_62-CC

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **AVENANT N°7**

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune d'Ondres **Mme Le Maire** 2189, avenue du 11 novembre 1918 **40 440 ONDRES**

B - Identification du titulaire du marché public

Groupement Brenda BORDIS / SARL TROUILLOT-HERMEL Paysagistes / INGEROP

Représenté par son mandataire

Mme Brenda BORDIS, architecte 112 bis avenue de l'Adour **64600 ANGLET**

C - Objet du marché public

Objet du marché public :

Maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation d'aménagements (bâtiments, aires de jeux, voiries, réseaux divers et aménagements paysagers) de l'îlot n°3 de l'éco-quartier des 3 Fontaines.

- Date de la notification du marché public : Le 04 Février 2020.
- Montant initial du marché public :

Tranche Ferme « bâtiment » (mission de base + mission complémentaire « EXE partiel ») + Infrastructure

Taux de la TVA: 20 %

Montant HT:

83 242,80 €.

Montant TTC: 99 891,36 €.

Mission OPC

Taux de la TVA: 20 % .

Montant HT:

6 955,00 €.

Montant TTC: 8 346,00 €.

Mission SYNTHESE

Taux de la TVA: 20 %

Montant HT:

1 175,00 €

Montant TTC: 1 410,00 €

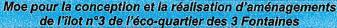
TOTAL du marché public :

Taux de la TVA: 20 %

Montant HT:

91 372,80 €

Montant TTC: 109 647,36 €









ID: 040-214002099-20230821-DM2023_62-CC

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

Lors de la conclusion de l'avenant de transfert formalisant la substitution d'un nouveau cotraitant au co-traitant initial au marché, les missions ESQ et AVP réalisées et initialement prévues ont été oubliées dans le tableau de répartition des rémunérations.

L'objet de ce présent avenant est de réintroduire ces missions réalisées dans le tableau (voir en annexe).

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON

OUI

Montant de l'avenant (missions manquantes) :

Taux de la TVA: 20.00 %

Montant HT: 14 311,66 €

Montant TTC: 17 173,99 €

% d'écart introduit par l'avenant : +15,66 %

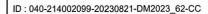
Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

Taux de la TVA : 20.00 %

Montant HT: 105 684,45 €

Montant TTC: 126 821,34 €

Publié le 21/08/2023



E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
BORDIS Brendu Presidente SAS AVATAR Archilecturet Urbanisme MANDATAIRE	1810812023	ARCHITICTURE & URBAN 12 sille Modesca - G4 60 6 ANG 18 60 59 95 2 teller grystararchitecte.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Ondres, le 21 août lol1









ID: 040-214002099-20230821-DM2023_62-CC

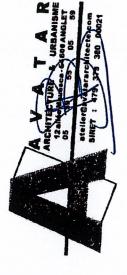
G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récé	pissé :		
Le titulaire signera la formule ci-dess			
	« Reçue à titre de noti	fication copie du présen	t avenant »
	A ANGLET		81223
	Signature du titulaire,	A TA	VATAR
	olghatule du titulalle,	AR	CHITECTURE & URBANISME
		7	telerevatararchitecte.com
			INET : 479 320 380 00021
En cas d'envoi en lettre recor	nmandé avec accusé	de réception :	
(Coller dans ce cadre l'avis de réception p	oostal, daté et signé par le	titulaire du marché public d	ou de l'accord-cadre.)
7			
En cas de notification par vois	électronique :		
(Indiquer la date et l'heure d'accusé d' l'accord-cadre.)	e réception de la préser	nte notification par le titu	ılaire du marché public ou de



Publié le 21/08/2023

ID: 040-214002099-20230821-DM2023_62-CC



TRANCHE FERME / BATIMENT

Annexe

	MISSION	MISSION DE BASE					
	% Total	Total €HT	Architecte Myriam Weyland	ARCHITECTES A. CHARRIER	AVATAR	PAYSAGISTE PAUL TROUILLOT	BET INGEROP
ESO + AVP marché	40.78%	A 085 10 £	9 30 676 6	A TO CAN THE STREET, THE TANK THE STREET			
		4 202, LOC	3 CO'70C 7	1 305,00 €			1318 AE F
APS	9,53%	4406,70 €	2033,28 €	1017.90 €			1.510,00 €
APD	10.99%	5083.20 €					1 355,52 €
		2 07/000					2 0033 28 E
PRO	20,15%	9319,20 €	5 591,52 €				Z 023,20 €
TOV	70710	2 00 1504	2 00 000				3727,68 €
	2,10%	4230,UU E	12/0/80 €		1270.80 €		1 404 40 £
VISA	7,33%	3,388,80 €			2 00 000		1 074,4U E
THE	100 V LC	2 00 0000			Z022,28 €		1355,52 €
2	27,4070	12 /08,00 €			7 624.80 €		00000
AOR	4.58%	2118 ∩0 €			2 00/1-20 /		5 083,20 €
		2 10/0/2			1270,80 €		847.20 €
	100%	46245,00 €	14 307.57 €	₹ 000 666	The second second	2000年の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の	2 02/110
					12 177,08 E	3 -	17414,85 €

TRANCHE FERME+CONDITIONNELLE /

	MISSION	MISSION DE BASE					
	% Total	Total €HT	Architecte Myriam Weyland	ARCHITECTES A. CHARRIER	AVATAR	PAYSAGISTE	BET INGEROP
AVP marché	16,19%	3 99′80€8	1.246,30 €			CONTROLLED	
AVP	17,60%	9 030.17 €				4.154,33 €	1.661,73 €
PRO	17.60%	9030 17 €		0 10		5418,10 €	2257,54 €
ACT	7,54%	3870 07 €		3 10		5418,10 €	3 160,56 €
VISA	%UZ 9	3 100016 €			96,75 €	1354,53 €	2322,04 €
130	24 040/	3 00'040			172,00 €	1204,02 €	2 064,04 €
3	20,0%	13710,29 E			795,51 €	€ 2568,60 €	9 546 18 €
TO TO	3,55%	1 /20,03 €			€ 900'98	602.01 €	103202 €
	84%	51309,45 €	3 149,09 €	1246,30 €	1150,26 €	73710 KO E	20,200
	NOISSIM					2	1000
	BASE	97 554,45 €	17 456,66 €	3569.20 €	₹ 70 07 E 1	2 07 04 765	
	OPC O	9 00'5569			9 500 €	20/11/07 E	39 458,96 €
_	SYNTHES	1175,00 €			1175,00 €		
_	TOTAL	105 684,45 €	17 456,66 €	3.569,20 €	21 479,94 €	23.719,69 €	39.458.96 €
							THE PROPERTY OF STREET, AND THE STREET, AND TH

